

# Parc naturel régional du Vercors

## BUREAU SYNDICAL : DÉCISIONS

26 mai à 18 heures à Pont-en-Royans

*Le vingt-six mai deux mille vingt-et-un, le Bureau du Parc Naturel Régional du Vercors, dûment convoqué le vingt mai deux mille vingt-et-un par le Président, s'est réuni à Pont-en-Royans.*

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 35  
Présents : **20** (mini 10)

### NOMBRE DE VOIX

En exercice : 47  
Présentes : 24  
Pouvoirs : 16  
Total : **40** (mini 25)

#### **Délégués présents :**

ADENOT Jacques, Délégué de Saint-Nizier-du-M.  
AGERON Philippe, Délégué de Pont-en-Royans  
ALLEYRON-BIRON Robert, Délégué de La Rivière  
BAUDRIER Marie-Odile, Délégué de Saint-Julien-en-V.  
BLUNAT Pierre, Délégué de Vinay (ville-porte)  
CHAZALET Yves, Délégué de Combovin  
DYE Jean-Christophe, Délégué de Saint-Martin-en-V.  
FILLET Pierre Louis, Délégué de la CC du Royans-Vercors  
GAGNIER Gérard, Délégué de la CC du Val de Drôme  
GIMELLE Dominique, Délégué de Saint-Nazaire-en-R.  
HABFAST Claus, Délégué de Grenoble (ville-porte)  
KRAEMER Michael, Délégué de la CC du Massif du Vercors  
MENA Eric, Délégué de Gresse-en-Vercors  
MORIN Christian, Conseil Départemental de la Drôme  
MURE-RAVAUD Jérôme, Délégué de Saint-Romans  
NAVA Nicole, Déléguée de Saint-Marcellin (ville-porte)  
PELLETIER Henri, Délégué de Varcès-Allières-et-Risset  
PEYRETOUT Nicolas, Délégué de La Motte-Fanjas jusqu'à 19h30  
PFANNER Virginie, Conseil Régional AuRA  
VARTANIAN Michel, Délégué de Chamaloc

#### **Délégués ayant donné pouvoir :**

AURIAS Claude, délégué Conseil Régional à Pierre Louis FILLET  
BLANC Didier-Claude, délégué Conseil Régional à Jacques ADENOT  
CHARMET Martine, Déléguée CD Drôme à Michel VARTANIAN  
CORREARD Michel, Délégué de Châtillon-en-Diois à Marie-Odile BAUDRIER  
PERAZIO Bernard, Délégué CD Isère à Robert ALLEYRON-BIRON  
PEYRETOUT Nicolas, Délégué de La Motte-Fanjas à Dominique GIMELLE à partir de 19h30  
ROBERT David, Délégué de Romans-sur-Isère à Pierre BLUNAT  
TREGRET Agnès, Déléguée du Percy-en-Trièves à Eric MENA

#### **Participaient également à la réunion :**

BARBOTIN Odile, Présidente de la GTV  
PUTOT Olivier, Directeur du Parc du Vercors

#### **Invités excusés :**

VERON François, 1<sup>er</sup> VP du conseil scientifique

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.**

Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du Bureau du 28 avril 2021.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et après échanges de vues et interventions, le BUREAU, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE -

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors  
Séance du Bureau Syndical du 26 mai 2021**

## Projet de convention de partenariat sur l'éclairage nocturne

L'éclairage nocturne est associé à de nombreux enjeux : pollution lumineuse, impact sur la biodiversité et sur la santé humaine, consommations d'énergie, ciel étoilé. Grenoble-Alpes Métropole, le Parc du Vercors et le Parc de Chartreuse œuvrent sur la mise en place d'un éclairage raisonné, auprès de tous types d'acteurs. Un travail collaboratif sur ce sujet est primordial, puisque l'éclairage ne s'arrête pas aux frontières d'un territoire.

Les trois territoires souhaitent donc s'engager ensemble dans un partenariat sur ce sujet, pour mutualiser et coordonner leurs actions, en particulier auprès des communes qu'ils ont en commun et à destination des acteurs du territoire.

### **Annexe : projet de convention**

#### **Le bureau syndical décide à l'unanimité :**

- de **VALIDER** le projet de convention concernant l'éclairage nocturne entre les Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse et Grenoble-Alpes Métropole
- et d'**AUTORISER** le Président à signer tous actes et pièces relatifs à ce dossier.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Bureau Syndical du 26 mai 2021**

## Candidature au programme Espaces Valléens 2021 – 2027 : validation du programme stratégique

Depuis 2007 le programme interrégional « Espaces Valléens » est porté en partenariat par l'État, les Régions Sud et Auvergne Rhône Alpes, avec le soutien de l'Europe. Son objectif : accompagner le massif des Alpes dans une stratégie de diversification touristique basée sur la valorisation singulière des patrimoines naturels et culturels.

Cette démarche a démontré sa pertinence et des résultats suffisamment probants pour décider les financeurs à proposer la 3ème génération de ce programme, de 2021 à 2027.

Le dispositif est maintenu autour de trois enjeux alpins prioritaires :

- Accompagner l'adaptation au changement climatique,
- Poursuivre la diversification du développement touristique,
- Favoriser la cohérence territoriale.

L'espace valléen Vercors s'est engagé dans la candidature 2021-2027 : à l'instar des programmes 2007-2014 et 2015-2020, le Parc du Vercors a animé et piloté la démarche de candidature.

La démarche de réflexion a été menée en alternance avec les vice-président(e)s tourisme des EPCI et du Parc, ainsi que les technicien(ne)s concerné(e)s de ces structures.

Ce processus a permis :

- de concevoir un cadre stratégique collectif et des objectifs opérationnels qui répondent aux besoins du Vercors et aux attentes des partenaires financeurs
- et d'établir le plan d'actions support.

Les comités de pilotage CIMA-POIA des 5 février et 21 mai 2021 ont approuvé la stratégie proposée et son plan d'actions.

À l'heure du dépôt des candidatures (date limite 15 juin 2021), les partenaires financeurs mènent encore leur réflexion autour de la maquette financière : elle sera aboutie à l'automne 2021. Dans ce contexte la candidature de l'espace valléen Vercors est essentiellement stratégique, les éléments financiers se concentrant à identifier les maîtrises d'ouvrage des opérations, leurs volumes financiers ainsi que les niveaux d'autofinancement escomptés.

### Axes stratégiques et objectifs opérationnels de la stratégie territoriale Vercors :

AXE 1 : Réussir la transition vers une offre touristique sobre et inclusive	1.1 : renforcer la structuration de l'offre liée aux patrimoines naturels, artistiques, culturels, historiques, et au goût. 1.2 : accompagner les jeunes dans la compréhension du changement climatique 1.3 : accompagner la transition énergétique et écologique des hébergements touristiques 1.4 : soutenir la reconversion des stations
AXE 2 : Le Vercors, un territoire de partage à valoriser en responsabilité	2.1 : Qualifier l'accueil du territoire 2.2 : Développer les conditions de mobilité 2.3 : Valoriser, informer et sensibiliser pour un usage du territoire en responsabilité
AXE 3 : Eclairer la stratégie d'adaptation au changement climatique	3.1 : Accompagner la réflexion autour de sujets complexes 3.2 : Evaluation du programme Espaces Valléens
AXE 4 : Renforcer la stratégie collective et la culture de la collaboration	4.1 : Mutualiser, transférer, échanger, concevoir et collaborer à l'échelle de l'espace valléen Vercors

## Programme d'actions proposé :

AXE 1 : Réussir la transition vers une offre touristique sobre et inclusive				
Objectif opérationnel	Action	Maitrise d'ouvrage	Montant	Calendrier prévisionnel
<b>Objectif 1.1</b> : renforcer la structuration de l'offre liée aux patrimoines naturels, artistiques, culturels, historiques, et au goût.	<b>1.1.1</b> Agritourisme : création d'un espace muséographique de la lavande - <b>Action hors maquette financière EV 2021-2027 mais intégrée à la stratégie EV Vercors.</b>	Sarl 4V	0	2022
	<b>1.1.2</b> Le Claps : développement d'un pôle de tourisme vert multi activités (géologie, APN, ...) - étude de préconisation en cours menée avec la DREALE	Luc en Diois	300 000	2022
	<b>1.1.3</b> Renforcer l'offre patrimoniale en direction des populations locales et touristiques : inventaire des patrimoine et candidature au label Pays d'Art et d'Histoire - En lien avec DRAC, CAUE, conservation du patrimoine	SMVIC	50 000	2022
	<b>1.1.4</b> Valorisation d'un patrimoine historique : le moulin de Vassieux, l'un des 2 derniers moulins du Dauphiné	Vassieux en	300 000	2023
	<b>1.1.5</b> Maison de Pays : aménagement d'un espace de sensibilisation et de découverte des paysages du Trièves (scénographie, salle d'activités, contenus famille)	CC Trièves	120 000	2022
	<b>1.1.6</b> Patrimoines et savoir-faire : création d'outils ludiques de médiation digitale (public famille) pour mettre en réseau les sites touristiques du Trièves	CC Trièves	90 000	2022
	<b>1.1.7</b> Gastronomie : réflexion stratégique pour structurer l'accès aux produits locaux à forte valeur (AOC noix de Grenoble, IGP Saint Marcellin, ravioles, viandes et poisson...) et guider vers la découverte du territoire (paysages, producteurs, histoire...) Articulation avec PAIT.	SMVIC	30 000	2022
	<b>1.1.8</b> Renforcer la singularité du territoire liées aux producteurs/produits : mettre en réseau les acteurs produits/tourisme pour structurer et rendre visible l'offre Vercors à Vivre de la destination. Apprendre à mieux se connaître, partager et identifier des enjeux convergents, inventer des projets collectifs, rencontrer des territoires "avancés" pour s'inspirer.	PNRV	5 000	2022
	<b>1.1.9</b> Chemins de la Liberté : faire de la Résistance un levier pour découvrir la destination – structurer à l'échelle Vercors l'accès des communautés passionnées par cette période historique.	PNRV	147 000	2022
	<b>1.1.10</b> La Préhistoire et le Vercors : faire du potentiel archéologique un levier de découverte – Diagnostic, conception de valorisation, mise en tourisme. Articulation avec la refonte muséographique du musée de la Préhistoire à Vassieux.	PNRV	182 000	2022
	<b>1.1.11</b> Schéma directeur des équipements sportifs (volet ingénierie): mutualiser et rationaliser la gestion équipements aux 4 saisons. Etude pour requalifier une approche d'organisation des équipements du territoire	CCMV	50 000	2021
	<b>1.1.12</b> Structuration de l'offre outdoor des 4 Montagnes : mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions marketing et du plan d'actions adaptation et qualification de l'offre issus de l'étude menée en 2021. Thématiques traitées : aménagement, promotion, communication, commercialisation, conflits d'usage, canalisation des flux, partage d'espaces, diversification de l'offre...	CCMV	200 000	2022
	<b>1.1.13</b> Vol libre : aménagement du site de Saint Jean en Royans et installation d'une école de dédiée (dont accès à un public avec handicap moteur) - Articulé avec CD 26 et FFVL	Saint Jean en Royans	300 000	2022
	<b>1.1.14</b> : Etude pour deux projets depuis la Balme de Rencurel : création de la boucle la Balme-panorama d'Arbois ; réouverture de l'itinéraire historique la Balme-Saint Julien en Vercors - Articulation avec les action CIMA-POIA 2015-2020 : Sentier au fil de la Bourne, et point de vue d'Arbois.	SMVIC	50 000	2022
	<b>1.1.15</b> : Tourisme de nature et patrimoines (naturel, eau, histoire, route) : création l'itinéraire Balme de Rencurel	À définir	1 000	2025

	/point de vue d'Arbois. Action identifiée mais demandant réflexion.		000	
	<b>1.1.16</b> Tourisme de nature et patrimoines (naturel, eau, histoire, route) : réouverture de l'itinéraire historique la Balme de Rencurel / Saint Julien en Vercors. Action identifiée mais demandant réflexion.	À définir	300 000	2025
	<b>1.1.17</b> Itinérance : création du tour de l'Obiou - Sensibilisation aux fragilités du milieu en partenariat avec l'animateur Natura 2000 de la zone. Actions prévues : amélioration du linéaire, réhabilitation d'un refuge existant, communication, sensibilisation et médiation.	CC Trièves - projet inter espace valléen	210 000	2022
	<b>1.1.18</b> Qualifier le site du Mont Aiguille : Aménagement autour de ses patrimoine d'un site majeur - Accès depuis la gare de Clelles – Articulation avec la future maison de Pays : une connexion intelligente en accueil et interprétation du site - <b>Action hors maquette financière EV 2021-2027</b> (validée dans le cadre du plan de relance).	PNRV	0	2021
	<b>1.1.19</b> Randonnée nordique : réorganiser une activité ADN de l'itinérance en Vercors, structurer la découverte de l'activité et la mise en réseau des acteurs. Phase de sensibilisation auprès des acteurs, détection des projets. Vers des sites identifiés pour l'accueil, la découverte et l'accompagnement du ski de randonnée nordique, sensibilisation à l'impact sur le milieu naturel. Cibles : néo pratiquants.	PNRV	17 000	2022
	<b>1.1.20</b> Randonnée nordique : mise en œuvre des projets détectés. Aménagement d'accueil sur les sites.	PNRV et communes	127 000	2023
	<b>1.1.21</b> Equipements sportifs complémentaires : articulation entre les besoins locaux, touristiques et le centre de vacances le Piroulet. S'intègre dans le projet de qualité de vie du village.	Vassieux en Vercors	150 000	2022
	<b>1.1.22</b> Musée communal de Die : repositionner l'équipement comme un outil d'intérêt pour les populations locales et touristiques. Etude : accompagnement pour la réflexion stratégique et préconisations.	Die	40 000	2023
	<b>1.1.23</b> Résidence artistique itinérante sur la transition touristique : sensibilisation et implication de la population autour d'initiatives qui contribuent à la transition touristique, par le biais d'ateliers, sorties de terrain, etc. Avec l'aide d'un éducateur à l'environnement. L'artiste observe, accompagne, fait partager son média pour favoriser l'expression. A l'issue : un portrait de territoire illustré et sonore (livre-CD)	PNRV	70 000	2022-2024
	<b>1.1.24</b> Renforcer la singularité culturelle du territoire avec le tourisme : Rencontre annuelle "Pour un tourisme en culture / mélangeons nos cultures !". Organisation d'une rencontres annuelle (tous les 2 ans) pour mettre en lien les acteurs du tourisme et de la culture ; un voyage d'étude vers un territoire des Alpes ayant réussi cette collaboration.	PNRV	10 000	2022
	<b>1.1.25</b> Résidences d'artistes : démarche de valorisation artistique du massif du Vercors par le biais de résidences et de commandes artistiques. L'objectif : témoigner de l'évolution d'un territoire, préparer les transitions de manière originale, sensibiliser les populations aux enjeux de territoire, conforter un sentiment d'appartenance à un territoire «réel, imaginaire, rêvé».	PNRV	50 000	2022
	<b>1.1.26</b> Artisans d'art : mettre en réseau les artisans d'art et les acteurs du tourisme afin de structurer et rendre visible l'offre Vercors à Vivre de la destination - Apprendre à mieux se connaître, partager ses enjeux respectifs , identifier des enjeux convergents, inventer des projets / actions communes...rencontrer des territoires "avancés" pour s'inspirer.	PNRV	7 000	2022
<b>Objectif 1.2</b> : accompagner les jeunes dans la compréhension du changement climatique	<b>1.2.1</b> Sensibilisation des Jeunes - Projet mené avec les accueils collectifs de mineurs : le séjour en montagne comme support d'observation des enjeux (climat, pollution lumineuse, mobilité, biodiversité). Deux séjours par an (1 au nord, 1 au sud) avec les ACM des villes portes et du territoire - séjours l'été en autonomie (encadrement + ânes) - Lien ville montagne	PNRV	55 500	2022
	<b>1.2.2</b> Sensibilisation des Jeunes – Changement climatique et jeunesse : causes, effets, adaptation et atténuation. Projet scolaire à destination des cycles 3 et collèges et Lycées du territoire du Parc et des villes portes. Accompagnement de 14 classes par an pendant 6 ans, soit 84 classes en tout. Accompagner 2 classes par	PNRV	212 400	2022

	communauté de communes et 2 classes parmi les villes portes par an, avec des intervenants formés. Lien ville montagne.			
<b>Objectif 1.3</b> : accompagner la transition énergétique et écologique des hébergements touristiques	<b>1.3.1</b> Hébergement et restaurateurs : accompagner 30 socioprofessionnels dans la transition énergétique et écologique (rénovation énergétique, circuits courts) - diagnostic, accompagnement vers l'investissement - <b>Action hors maquette financière EV 2021-2027</b> (plan de relance ADEME)	PNRV et IDDJ	0	2021
	<b>1.3.2</b> Hébergement et restaurateurs : accompagner la transition énergétique et écologique (rénovation énergétique, circuits courts) - diagnostic, accompagnement vers l'investissement - But : à la fin de l'AMI ADEME, prolonger l'action pour d'autres hébergeurs restaurateurs	PNRV	80 000	2023
<b>Objectif 1.4</b> : soutenir la reconversion des stations	<b>1.4.1</b> Transition des sites nordiques d'Autrans-Méaudre : qualifier l'offre 4 saisons, renforcer les équipements et services d'accueil, développer l'accès/mobilité depuis le coeur des 2 villages.	Autrans Méaudre en Vercors	375 000	2022
	<b>1.4.2</b> Col de Rousset, vers une porte d'entrée du tourisme naturel : création d'un sentier thématique vautour	EPIC stations Drôme	60 000	2022
	<b>1.4.3</b> Vassieux en Vercors et Saint Agnan en Vercors : évolution du stade de biathlon R. Poirée. Vers un espace d'accueil et pratiques aux 4 saisons	EPIC stations Drôme	100 000	2022
	<b>1.4.4</b> Site de Col de Romeyère/les Coulmes/Patente : accompagner la réflexion stratégique 4 saisons (offre, services et équipement d'accueil, fonctionnement et gouvernance)	SMVIC	30 000	2022
	<b>1.4.5</b> Adaptation des villages stations du Balcon Est au changement climatique : Gresse en Vercors - Château Bernard (Col de l'Arzelier) - Saint Andéol. Etude et mise en œuvre : vers un pôle d'activités de pleine nature 4 saisons.	CC Trièves et communes	350 000	2022
<b>SOUS TOTAL AXE 1</b>			<b>4 152 900 €</b>	

## AXE 2 : Le Vercors, un territoire de partage à valoriser en responsabilité

Objectif opérationnel	Action	Maitrise d'ouvrage	Montant	Calendrier prévisionnel
<b>Objectif 2.1</b> : Qualifier l'accueil du territoire	<b>2.1.1</b> Schéma d'accueil signalétique sur 40 entrées de sites naturels stratégiques : conception de contenus, création du mobilier, pose	PNRV	200 000	2022
	<b>2.1.2</b> Développement d'un réseau d'aires de bivouac (ingénierie et réalisation)	PNRV	700 000	2022
	<b>2.1.3</b> Qualification du réseau d'abris non gardés : étape d'ingénierie pour projet de rénovation ou création d'abris.	PNRV	80 000	2022
	<b>2.1.4</b> Abris non gardés : qualification du réseau (phase travaux) - Par propriétaires ou gestionnaires : ONF, Communes, EPCI – articulation à confirmer avec les lignes PPI de la Région	À définir	600 000	2022
	<b>2.1.5</b> Abris non gardé : développement de la plateforme digitale reliant usagers et propriétaires	PNRV	15 000	2025
	<b>2.1.6</b> Valoriser les portes d'entrée du territoire par des nouveaux panneaux d'information (remplacement de ceux existants) et de sensibilisation en phase avec le nouveau positionnement, l'événementiel, les bons comportements	CCMV	100 000	2022
	<b>2.1.7</b> Portes d'entrée routières de la destination : panneaux d'information et de sensibilisation. Donner une cohérence graphique aux entrées de la destination, transmettre des messages de responsabilité et sensibilisation	À définir	200 000	2022
	<b>2.1.8</b> Signalétique : identifier les 40 lieux emblématiques du Vercors (col, gorges, pont, sites naturels..), conception de panneaux PNR+ réalisation à partir de 2025	PNRV	160 000	2022

	<b>2.1.9</b> Acteurs professionnels du Vercors : animation d'un groupe témoin de socioprofessionnels sur l'observation de la fréquentation et des usages du territoire ( activités, mobilité...) - Projet mené en collaboration avec l'université de Grenoble (UJA)	PNRV	0	2024
	<b>2.1.10</b> Lac de Monteynard : étude de réflexion stratégique. Comment gérer la surfréquentation et le tourisme de masse. Intérêt de proposer le projet en inter EV pour favoriser la concertation et une approche globale.	CCT – projet inter EV	30 000	2025
	<b>2.1.11</b> Adaptation du pôle touristique de Mens "Petite ville de demain" à l'augmentation de la fréquentation : étude et investissements mobilités douces, aménagement du village, gestion des flux.	Communes	250 000	2025
	<b>2.1.12</b> Création d'une exposition digitale pour promouvoir l'histoire du patrimoine d'hébergement non gardé et sa démarche de qualification. Mise en avant : architecture, savoir faire, usages.... Partenaires : ENSAG (projet pédagogique), digital + Musée Dauphinois	PNRV	90 000	2025
<b>Objectif 2.2</b> : développer les conditions de mobilité	<b>2.2.1</b> Expérimentation de transport à la demande depuis les gares – Mise en place de taxis navettes depuis gares de Clelles et Monestier de Clermont vers les villages et sites touristiques du Trièves : ingénierie et mise en œuvre	CC Trièves	100 000	2023
	<b>2.2.2</b> Vélo hydrogène : mission test AURA- 1 station hydrogène et 10 vélos à Die - <b>Action hors maquette financière EV 2021-2027</b>	CC Diois	0	2022
	<b>2.2.3</b> Itinéraire vélo et pédestre vers le Vercors depuis la gare TGV de Valence	PNRV et VRA	30 000	2022
	<b>2.2.4</b> Renforcer l'action POIA2 <i>valorisation de l'ancienne voie du tramway Grenoble-Saint Nizier</i> : développer les services de mobilité depuis la gare TGV de Grenoble.	PNRV et GAM	30 000	2022
	<b>2.2.5</b> Etude : Schéma de définition des services liés au vélo dans le massif du Vercors	PNRV	50 000	2021
	<b>2.2.6</b> Services liés au vélo : mise en œuvre opérationnelle du schéma de définition	À définir	400 000	2025
<b>Objectif 2.3</b> : valoriser, informer et sensibiliser pour un usage du territoire en responsabilité	<b>2.3.1</b> Valoriser les opérations menées dans le programme EV 2021-2027 : carnet de voyage de la destination, mise en réseau des sites touristiques, magazine digital de valorisation multi thématique, informer sur la prospective engagée, outils dédiés à la mobilité, outils d'usage et mode d'emploi du territoire...	PNRV	450 000	2022
	<b>2.3.2</b> Fédérer le réseau des acteurs autour d'un tourisme organisé autour des enjeux climatiques : ateliers, formations, ambassadeurs...	PNRV		2022
<b>SOUS TOTAL AXE 2</b>			<b>2 700 000 €</b>	



### AXE 3 : Eclairer la stratégie d'adaptation au changement climatique

Objectif opérationnel	Action	Maitrise d'ouvrage	Montant	Calendrier prévisionnel
<b>Objectif 3.1</b> : Accompagner la réflexion autour de sujets complexes	<b>3.1.1</b> Etude action : la vulnérabilité du territoire au changement climatique, avec un zoom sur le rôle du tourisme. Partenaires potentiels : CD 26 et 38 – villes portes (GAM – Valence Romans Agglo)	PNRV – possibilité de projet inter espace valléen	100 000	2022
	<b>3.1.2</b> Etude action : l'impact carbone du territoire dont celui provoqué par le tourisme. CD 26 et 38 – villes portes (GAM – Valence Romans Agglo)	PNRV	100 000	2022
	<b>3.1.3</b> Etude action mobilité 2030 : comment mieux accéder à la destination et y circuler. Donner les éléments au territoire pour concevoir un plan d'accès à l'échelle Vercors (co-construire les solutions avec les opérateurs de transports – étude de scénarii...). Partenaires potentiels : CD 26 et 38 – villes portes – GAM – Valence Romans Agglo	PNRV	100 000	2025
	<b>3.1.4</b> Principes d'articulation entre les projets du programme espace valléen 2021-2027 et les trames écologiques (POIA trame) : comment garantir les continuités écologiques dans le cadre des projets de développement touristique.	PNRV	0	2022
	<b>3.1.5</b> Etude stratégique Royans Vercors : définir une cohérence d'approche et de collaboration entre les acteurs (CCRV, communes, EPIC des stations de la Drôme, socio-professionnels, site touristiques..)	CCRV et Epic Stations	30 000	2022
<b>Objectif 3.2</b> : Evaluation du programme EV	<b>3.2.1</b> Observatoire du tourisme : évaluer qualitativement le plan d'actions. Accompagnement à l'analyse des données Flux Vision tourisme, en début et fin de programme.	PNRV	40 000	2022
<b>SOUS TOTAL AXE 3</b>			<b>370 000 €</b>	

## AXE 4 : Renforcer la stratégie collective et la culture de la collaboration

Objectif opérationnel	Action	Maitrise d'ouvrage	Montant	Calendrier prévisionnel
<b>Objectif 4.1 :</b> Mutualiser, transférer, échanger, concevoir et collaborer à l'échelle de l'espace valléen Vercors	<b>4.1.1</b> Gouvernance de promotion territoriale Inspiration Vercors : renforcer l'organisation et le fonctionnement des équipes techniques IV. Séminaire annuel élus et articulation du groupe Vice Présidents tourisme avec le Cotec Inspiration Vercors.	PNRV	10 000	2022
	<b>4.1.2</b> Gouvernance de stratégie touristique : favoriser l'adhésion et le portage politique d'une stratégie touristique de destination. Amener vers la création d'un Conseil de destination (proposition de la charte PNRV 2023-2038) – Création d'outils d'information vers les élus, acteurs pros, partenaires – Deux RV annuels unissant acteurs pros et élus	PNRV	50 000	2022
	<b>4.1.3</b> Réseau des communes « Petites villes de demain » (Die, Mens, Villard de Lans, la Chapelle en Vercors, Saint Marcellin, Saint Jean en Royans) : groupe de travail tourisme ; échanges d'expériences, faire remonter les constats et observations.	PNRV	0	2022
	<b>4.1.4</b> Manifestations et évènements : Commission Vercors en Partage (favoriser la collaboration autour des manifestations)	PNRV	0	2022
	<b>4.1.5</b> Hébergements touristique : développer une stratégie commune	PNRV	0	2022
	<b>4.1.6</b> Réseau des stations villages : groupe de travail, échanges d'expériences sur les actions d'adaptation au changement climatique.	PNRV	0	2022
<b>SOUS TOTAL AXE 4</b>			<b>60 000 €</b>	

**Le bureau syndical décide à l'unanimité :**

- de **VALIDER** la stratégie territoriale de diversification touristique conçue dans le cadre de la candidature au programme espace valléen 2021-2027,
- de **VALIDER** le plan d'actions support,
- et d'**AUTORISER** le Président à signer tous actes et pièces relatifs à ce dossier.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Bureau Syndical du 26 mai 2021**

## Création d'un poste de chargé(e) de mission diversification touristique

Depuis de nombreuses années, le Vercors est engagé dans une démarche de diversification touristique. Le Parc naturel régional du Vercors a progressivement animé cette démarche pour faire émerger une stratégie collective de diversification touristique, appuyée sur la valorisation de ses patrimoines naturels et culturels. Le programme Espace Valléen est le dispositif le plus visible de cette démarche.

Cette stratégie collective s'avère déterminante pour prendre en compte la qualité de vie des habitants, préserver les ressources propres du territoire et répondre aux enjeux environnementaux et climatiques – désormais sanitaires – qui s'imposent au modèle économique de la montagne.

La charte 2023-2038 en cours de révision pointe trois priorités : valoriser et préserver un lieu de vie unique, réussir des transitions essentielles (énergie, climat, forêt, mobilité, alimentation...), partager intelligemment ce territoire. Le tourisme a été largement questionné sur le rôle et la place qu'il peut et doit jouer dans cette évolution : il a vocation à proposer un développement intégré, pas seulement centré sur des prestations touristiques, mais en incluant les questions liées au transport, à l'hébergement, à l'accueil, à la gestion des flux, etc. L'adaptation au changement climatique est donc une donnée décisive du tourisme dans le Vercors.

À ce titre, la création d'un poste de chargé(e) de mission diversification touristique est essentielle pour répondre aux enjeux climatiques, renforcer une approche touristique collective, s'articuler étroitement avec le projet du territoire Vercors identifié dans la charte du Parc. Ce poste a vocation à être un relais opérationnel de la future charte 2023-2038, particulièrement en ce qui concerne la transition touristique. Ses missions :

- Identifier les dispositifs et politiques contractuelles impliquant le développement touristique et l'adaptation au changement climatique.
- Piloter l'élaboration des stratégies de diversification touristique à l'échelle Vercors.
- Animer la mise en œuvre générale des programmes d'actions liés aux politiques contractuelles.
- Mettre en œuvre les actions en maîtrise d'ouvrage directe du Parc naturel régional du Vercors.
- Assurer l'ingénierie financière et administrative.

### **Le bureau syndical décide à l'unanimité :**

- de **CRÉER** un poste de chargé(e) de mission diversification touristique, à temps complet, à compter du 1er septembre 2021,
- de **DIRE** que cet emploi permanent relève du grade d'ingénieur en chef,
- de **DIRE** que dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,
- de **DIRE** que l'agent recruté en qualité de non-titulaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur en chef, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience,
- d'**AUTORISER** le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à ce dossier,
- et de **DIRE** que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au budget.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Bureau Syndical du 26 mai 2021**

Création d'un contrat de projet pour recruter un(e) chargé(e) de mission  
Atlas de la biodiversité communale

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné.

Un Atlas de la Biodiversité Communale a pour objectif de :

- mieux connaître la biodiversité sur le territoire concerné ;
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité de leur territoire (notamment via les sciences participatives, des visites sur site, des conférences etc.) ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales, notamment par la traduction des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme).

Le Parc a proposé aux communes du territoire de s'associer à la réponse à l'appel à projet lancé par l'Office Français pour la Biodiversité, dans le cadre du Plan de relance (décision du bureau syndical du 24 février 2021).

37 communes se sont engagées au côté du Parc dans cette candidature unique et la réponse à cet appel à projet devrait survenir au cours du mois de juin 2021.

Dans le cadre de la candidature du Parc, il a été proposé l'embauche d'une personne en charge de l'animation des multiples actions sur les deux années du projet.

**Sous réserve de l'obtention d'une réponse positive à cette candidature, et afin d'anticiper une mise en œuvre rapide pour rester dans les limites d'un calendrier contraint,**

**Le bureau syndical décide à l'unanimité :**

- de **CRÉER** un contrat de projet de 24 mois pour recruter un chargé de mission dans le cadre de cet appel à projet ABC, à temps complet, à compter du 1er septembre 2021 (date prévisionnelle de l'opération), renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6 ans, en application de l'article 3 II. de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret 2019-1414 du 19 décembre 2019,
- de **DIRE** que cet emploi non permanent relève du grade d'ingénieur territorial,
- de **DIRE** que dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984,
- de **DIRE** que l'agent recruté en qualité de non-titulaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur territorial, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience,
- d'**AUTORISER** le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à ce dossier,
- et de **DIRE** que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au budget.



Vu la convention de gestion en date du 12/08/1991 visée par la préfecture de la Drôme le 06/09/1991, et notamment l'article 3 qui précise que « la mise à disposition du bâtiment se fera pour une durée de vingt années à compter du 15 novembre 1989 à l'issue desquelles celui-ci sera propriété du Parc du Vercors : il s'agit d'une location vente.(...) Il est convenu qu'à l'issue de la convention, le gestionnaire se rendra propriétaire du bâtiment et de son assiette pour la somme du franc symbolique ».

Vu les dispositions des articles L3111-1 et suivants du CG3P autorisant par dérogation au principe d'inaliénabilité du domaine public, les cessions et les échanges de propriétés publiques relevant du domaine public entre personnes publiques sans déclassement préalable.

Considérant le plan de division établi par le cabinet d'expertise SCP BONIN FAVIER individualisant ladite parcelle située sur la commune de la Chapelle en Vercors lieudit Champ-Morand, section AH parcelle 763 d'une surface apparence de 156 m<sup>2</sup>.

Considérant l'avis du domaine établi le 26/07/2016 déterminant la valeur vénale de la partie occupée par la Communauté des communes à 99 704 €.

Il est proposé au bureau syndical de concrétiser l'accord signé entre le Parc du Vercors et la CCRV en cédant pour l'euro symbolique la partie de la Maison de l'Aventure occupée par la CCRV.

Il est proposé d'autoriser les servitudes tous usages mentionnés sur le plan de division.

Il est proposé que les collectivités fixeront dans l'acte de vente les modalités de répartition des charges communes.

#### **Le bureau syndical décide à l'unanimité :**

- d'**APPROUVER** la cession de la parcelle située sur la commune de la Chapelle en Vercors lieudit Champ-Morand, section section AH parcelle 763 d'une surface apparence de 156 m<sup>2</sup>,
- d'**APPROUVER** les servitudes d'usages,
- et d'**AUTORISER** le Président à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié.

## FEUILLET DE CLÔTURE

### Bureau Syndical – séance du 26 mai 2021

- 2021.B 32** Projet de convention de partenariat sur l'éclairage nocturne
- 2021.B 33** Candidature au programme Espaces Valléens 2021 – 2027 : validation du programme stratégique
- 2021.B 34** Création d'un poste de chargé(e) de mission diversification touristique 6
- 2021.B 35** Création d'un contrat de projet pour recruter un(e) chargé(e) de mission Atlas de la biodiversité communale
- 2021.B 36** Maison de l'Aventure : cession partielle à la communauté des communes du Royans-Vercors

***Fait et délibéré le 26 mai 2021 et ont signé les membres présents,***

**à Lans-en-Vercors, le 26 mai 2021.**

**Le Président,**

**Jacques ADENOT.**